

PROJET D'INFRASTRUCTURES POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET LA COMPETITIVITE DES
AGGLOMERATIONS SECONDAIRES (PIDUCAS)

Crédit IDA N° 6062 CI



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
EN CÔTE D'IVOIRE



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°35/PIDUCAS/C2/2022
RELATIF A LA SELECTION D'UNE FIRME INFORMATIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PORTAIL D'ECHANGE DE
DONNEES AVEC DES INSTITUTIONS FINANCIERES ET D'UN
LOGICIEL DE GESTION DU FONDS DE GARANTIE**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un financement du Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS) d'un coût d'environ 128 millions de dollars EU soit 119,9 millions d'euros, par le Crédit n° **6062** de l'Association Internationale de Développement (IDA). La première phase du projet concerne les villes de Bouaké et San Pedro qui représentent des pôles de développement stratégiques. Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services de consultants (firme) pour **le développement d'un portail d'échange de données avec des institutions financières et d'un logiciel de Gestion du Fonds de Garantie.**

2. L'objectif global de la firme est d'analyser les besoins exprimés par la Société de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (SGPME) sur une solution informatique et de mettre à la disposition de celle-ci un portail d'échange de données avec ses partenaires et un logiciel pour assurer la Gestion des opérations du Fonds de Garantie.

3. Les objectifs spécifiques :

- définir les spécificités techniques relatives à l'hébergement de l'application, de la plateforme et l'infrastructure pour permettre le bon fonctionnement de la solution dans son intégralité.
- assurer également tous les travaux de paramétrage nécessaires avant et pendant le déploiement de la solution informatique complète.

4. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objectif de solliciter des Consultants (firmes, cabinets, bureaux d'études) compétents, en vue d'établir une liste restreinte pour **le développement d'un portail d'échange de données avec des institutions financières et d'un logiciel de Gestion du Fonds de Garantie.**

5. La durée totale de la mission est estimée à **six (06) mois** allant de la phase d'initialisation à la mise en production effective du Logiciel.

6. La Cellule de Coordination du Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir un dossier comportant une lettre de manifestation d'intérêt et les informations pertinentes indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les prestations demandées (brochures, attestations de bonne exécution concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, années de réalisation, coûts, clients). Chacune des expériences citées par le consultant (firme) doit être justifiée par des attestations de bonne exécution (ABE). Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Compétences et qualifications du Consultant/Cabinet :

Les critères ci-après seront considérés dans la sélection de la firme :

a) Expérience et réputation :

- La firme doit être un fournisseur de logiciel ou progiciel bancaire ou de solutions informatiques utilisées par des entreprises du secteur financier depuis au moins cinq (05) ans ;
- La firme doit avoir au moins deux projets de mise en place d'un logiciel pour la gestion d'un fonds de garantie ou d'un logiciel de gestion de crédits bancaires. Une expérience pour la mise en place ou le paramétrage d'un logiciel pour un fonds de garantie de portefeuille serait un atout important ;
- La firme doit avoir une stabilité opérationnelle, et il lui sera demandé d'indiquer toutes ses références clients actuelles (au moins 4 références) avec lesquels, elle assure des services de ou de maintenance de logiciel.
- La firme devra également prouver sa capacité à maintenir ses services par l'existence d'une équipe d'experts avancés et d'un plan de continuité d'activités en cas de changement ou de renouvellement d'équipe.
- Des expériences de projets informatiques dans l'espace UEMOA (au moins un projet) sont nécessaires pour pouvoir être qualifié pour cette mission.

b) Solutions informatiques et services

- La firme indiquera dans son offre les types de solutions qu'elle fournit ;
- La firme doit être capable de montrer les points forts de ses solutions informatiques et également de partager ses points faibles
- La firme doit prouver que les solutions qu'elle a mises au point sont en conformité avec les normes définies par la BCEAO.

8. Le Cabinet sera recruté sur la base des procédures **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** définies dans les Directives relatives à la sélection et l'emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale version de janvier 2011, révisée en juillet 2014.

9. Les firmes intéressées peuvent consulter les TDRs à l'adresse ci-dessous.

10. La date de soumission des Dossiers de Manifestation d'Intérêt (DMI) est fixée au **vendredi 03 mars 2023 à 10 heures 00 précises** (heure locale) à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS) sise aux Deux-plateaux –

Vallon, cité LEMANIA, lot 1802 - 08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire

Tel : (225) 27 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 27 22 41 35 59

Email : gekpini@gmail.com copie à olivier_broukodou@yahoo.com

Numéro de téléphone / télécopie : (225) 27 22 40 90 90 / (225) 27 22 41 35 59

11. L'ouverture se fera le même jour c'est-à-dire **le vendredi 03 mars 2023 à 10 heures 30 minutes** (heure locale) en séance publique à l'adresse ci-dessous :

**Cellule de Coordination du Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS)
sise aux Deux-plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire
Tel : (225) 27 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 27 22 41 35 59**

12. Le contrat issu de cet AMI, est soumis à la redevance ANRMP qui est 0,5 % du montant Hors Taxes du contrat. Ce montant devra être inclus dans les propositions financières des firmes au moment de la demande de proposition.

13. Les soumissions doivent être déposées **physiquement** en **six (06) exemplaires dont une copie originale** et une version **électronique** avec la mention suivante :

**«Avis à Manifestation d'Intérêt n° N°35/PIDUCAS/C2/2023
pour le recrutement d'un consultant (firme) pour la sélection d'une firme informatique
pour le développement d'un portail d'échange de données avec des institutions
financières et d'un logiciel de gestion du fonds de garantie».**

14. La langue de soumission est le français.